

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 42

Artikel: Vendanges de quarante jours : 1804
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-théâtre, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédition et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les NOUVEAUX ABONNÉS de Suisse, pour l'année 1901 (abonnement d'un an), recevront gratuitement les numéros du IV^{me} trimestre 1900.

Vendanges de quarante jours.

1804

De tous les points du vignoble, on signale une quantité de vin qui dépasse toutes les prévisions. Les vieillards ne se souviennent pas d'avoir vu une récolte pareille à celle de 1900. On cite, il est vrai, comme ayant été très abondantes, celles de 1834 et de 1871; cependant, nous ne pensons pas que la récolte de ces trois années-là puisse être comparée à celle de 1804, qui fut vraiment extraordinaire, témoin les lignes suivantes, que nous empruntons à la *Gazette de Lausanne* du 9 novembre 1804 :

« Les voilà donc à peu près achevées, ces éternelles vendanges, qui ont duré 40 jours! Mais aussi quelles vendanges! L'on eût dit qu'un orage vineux, accumulé depuis des années, était venu tout à coup crever sur notre pays; car jamais on ne vit si prodigieuse vîne. Elle a surpassé de beaucoup tout ce qu'on nous dit des plus abondantes du dernier siècle. Aussi fut-on plusieurs fois obligé de la suspendre en divers endroits, faute de vases, malgré l'énorme quantité qu'on en avait préparés. Et quoique nos caves et nos cuviers en regorgent, l'on en serait encore très embarrassé si nos voisins et amis des cantons allemands et de Fribourg n'accourraient en foule depuis quinze jours, avec une immensité de futailles vides, pour nous aider à achever une vendange qui, sans cela, fût en partie restée aux céps et qui n'est pas même encore terminée dans les meilleurs vignobles de la Côte et de Lavaux. Et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que la quantité des vins nouveaux ne paraissant pas devoir être inférieure à celle des vieux, nous offre ainsi trois années consécutives abondantes en vins excellents.

» Ce déluge vineux, qui semble faire le désespoir de la plupart des propriétaires et vigneron, qui se croient ruinés, est, par contre, envisagé comme une précieuse bénédiction par la masse nombreuse de ceux qui l'achètent et surtout par les buveurs.

» C'est surtout dans les petits vignobles que la vendange a été véritablement prodigieuse. Jusqu'à présent, lorsque dans les meilleures années, une pose de 400 toises carrées rapportait 5 ou 6 chars au plus, de 400 pots de Berne, on croyait au miracle. Cette année, elle a produit 9, 10 chars, très souvent 12, et dans quelques endroits, on a vu des poses rendre 14, 15 et 16 chars.

» Les prix varient suivant les localités et les circonstances des vendeurs. Dans les plus petits vignobles, où les tonneaux manquaient, il s'en est vendu de 20 à 25 francs le char; dans d'autres, de 30 à 35 francs. Au cœur de la Côte, à Mont, l'impossibilité de tout loger a forcé, depuis quinze jours, à céder les meilleurs vins

à 40 et 50 francs le char. En général, le prix courant est de 50 à 60 francs, sauf à Lavaux, où il se soutient de 90 à 100 francs.

» Au reste, comme à côté de ces fleuves de vins, on a récolté beaucoup de blé et de fourrages, une immensité de fruits et de légumes, surtout de pommes de terre, il s'en suit que nous pouvons nous féliciter du bonheur de jouir d'une des années les plus fertiles dont la mémoire des hommes se souvienne dans notre pays. »

La révision des statuts.

L'automne va grand train. Une bise àpre a même fait craindre, au début de la semaine, que l'hiver ne fût déjà là. Les vendanges s'achèvent. A part quelques labours, la campagne a terminé ses gros travaux. Voici les longues soirées. A la ville et au village, c'est le réveil des sociétés de récréation: orphéons, chorales, instrumentales, littéraires, artistiques, dramatiques, gymnastiques, etc.

Hélas! que j'en ai vu mourir de ces sociétés d'amateurs!

Celles qui ont le plus de peine à vivre sont — pourquoi? je l'ignore — les associations qui cultivent l'art dramatique. A Lausanne, il en naît à peu près chaque hiver une nouvelle, des cendres de quelque autre. Une petite note des journaux annonce ses débuts dans quelque salle modeste; puis on n'entend plus parler d'elle. Bien rares celles qui subsistent et qui s'acquièrent la faveur du public par des représentations qui dénotent un réel souci de l'art, la recherche du beau, de l'idéal.

Il y a quelque vingt-cinq ans vivait encore une société qui eut son heure de gloire à l'époque déjà lointaine où l'on jouait *Robert-le-Diable* dans l'édifice qui est devenu la chapelle de Martheray. Son nom? Peu importe. Appelons-la, si vous le voulez, *L'Association des divertissements littéraires et artistiques*. Elle comptait bien neuf membres lorsqu'elle me fit l'honneur de me recevoir au nombre de ses sociétaires et possédait pour tous biens une bannière écarlate à franges d'or, une sorte d'armoire où elle serrait ses archives et une musette dont nul de nous ne savait tirer un son, mais que nous conservions religieusement en guise de symbole de l'art.

Nous tenions nos séances dans une longue salle étroite, au-dessus d'un petit café. En hiver, les réunions étaient hebdomadaires. La vérité m'oblige d'ajouter qu'elles n'avaient rien d'artistique ni de littéraire, au moins durant les deux dernières années de l'existence de notre société.

Ce que nous y faisions? Oh! des choses très importantes. Nous avions d'abord à nommer le comité, ce qui n'était pas une petite affaire. Comme nous n'étions pas plus d'une dizaine, la moitié de l'association était appelée à en faire partie, et cela n'allait pas tout seul. Les nominations devaient se faire à la majorité absolue. Il fallait un nombre de tours de scrutin inimaginable pour l'obtenir cette fameuse majorité. L'opposition, car il y avait une oppo-

sition, ainsi qu'au Grand Conseil et au Conseil communal, l'opposition jetait perpétuellement des bâtons dans les roues.

Il arrivait même que les deux camps se balancent exactement et qu'il était impossible de faire aboutir la moindre élection. Alors les opérations s'ajournaient d'une séance à l'autre, en dépit des paternelles remontrances du doyen d'âge. Enfin, de guerre lasse, l'obstruction ou l'autre partie flétrissait et le comité nouvellement élu entrait en fonctions.

Son premier soin était de présenter un projet de révision des statuts. Avez-vous jamais participé à la révision des statuts d'une société des divertissements littéraires et artistiques? Ce n'est pas une sinécure. Que vous fassiez partie ou non de la commission de révision, vos loisirs sont absorbés entièrement par ce travail. Notre association y consacrait toutes ses séances ordinaires et extraordinaire et jamais les délibérations ne se terminaient avant minuit.

Ces statuts comprenaient un très grand nombre d'articles. Ils étaient imprimés en un coquet livret. Cela nous coûtait fort cher. Toutes nos cotisations passaient chez l'imprimeur. Mais nous ne récrimions pas: nous avions des statuts! Toute société qui se respecte doit en avoir. Quant à les observer, c'était une autre affaire. Et c'est précisément parce qu'aucun de nous ne les observait, que nous révisions perpétuellement nos statuts.

Que de flots d'éloquence, que de propositions, d'amendements, de sous-amendements a fait naître la seule question des compétences de l'assemblée générale! On ne croirait jamais comme elle est passionnante, cette question-là, dans une société de dix jeunes gens voués au culte de l'art! Que quelqu'un, entre deux débats, hasardât timidement l'idée d'étudier quelque petite comédie, c'était un tollé général.

— Jouer la comédie! mais, malheureux, nous n'exissons pas! s'écriait le président. Tant que l'article des compétences n'est pas liquidé, nos statuts sont dans les nuages et nous aussi.

Le président se taillait ces jours-là un succès énorme.

Cependant la sempiternelle révision des statuts finit par dégoûter les sociétaires les plus esclaves du devoir. Une crise était inévitable. L'un de nous eut alors un trait génial: « Faisons alterner nos séances avec des parties de quilles! » proposa-t-il. L'idée réunit l'unanimité des suffrages. Et c'est ainsi que, chaque quinzaine, pour se remettre de leurs fatigues cérébrales, les membres de l'Association des divertissements littéraires et artistiques abattaient des quilles à grands coups de boules. Ces boules et ces quilles étaient en caoutchouc et lourdes comme du plomb. Elles venaient d'Allemagne et avaient en ce temps-là une certaine vogue.

Pourquoi ce jeu ne fit-il tout de même pas notre bonheur?

Un beau soir, dans une de nos séances des statuts, l'opposition annonça sa retraite. Elle quittait les divertissements littéraires et artis-